

SÉANCE DU CONSEIL INTERCOMMUNAL DE L'ASSOCIATION REGIONALE POUR L'ACTION SOCIALE DANS L'OUEST LAUSANNOIS

(Communes de Bussigny, Chavannes-près-Renens, Crissier,
Ecublens, Renens, St-Sulpice et Villars-Ste-Croix)

Mardi 24 septembre 2024 à 18h30

En la salle des Combles de l'Auberge du Motty à Ecublens

Conseil intercommunal

Présidence : M. Nicolas Guillot – Conseiller communal – St-Sulpice
Présent·e·s : Mme Arun Bolkensteyn – Conseillère communale – Bussigny
M. Daniel Berdoz – Conseiller communal – Bussigny
M. David Raccaud – Conseiller communal – Bussigny
Mme Amanda Bovey – Conseillère communale – Crissier
Mme Amelia Amiguet-Vercher – Conseillère communale – Ecublens
Mme Belyse Nahimana – Conseillère communale – Ecublens
Mme Daniela Miéville – Conseillère communale – Ecublens
M. Rachid Taaroufi – Conseiller communal – Renens
M. Basile Zufferey – Conseiller communal – Renens
Mme Linda Richards – Conseillère communale – St-Sulpice
M. Xavier Guerry – Conseiller général – Villars-Ste-Croix
Mme Jacqueline Pernet – Conseillère générale – Villars-Ste-Croix
Mme Rosana Joliat – Conseillère communale – Renens
Mme Gerardina Rigamonti – Conseillère communale – Chavannes-p-Renens

Excusé·e·s : M. Pascal Maeder – Conseiller communal – Crissier
Mme Carole Castillo – Conseillère communale – Renens

Absent·e·s : Mme Selma Varki – Conseillère communale – Chavannes-p-Renens

Comité de direction

Présent·e·s : Mme Pascale Manzini, Présidente – Conseillère municipale – Ecublens
Mme Patricia Spack Isenrich – Conseillère municipale – Bussigny
M. Eduardo Camacho-Hübner – Conseiller municipal – Chavannes-p-Renens
M. Olivier Matthey – Conseiller municipal – St-Sulpice
Mme Nicole Cattano – Conseillère municipale – Villars-Ste-Croix
Mme Caroline Albiker-Pochon – Conseillère municipale – Crissier
Mme Karine Clerc – Conseillère municipale – Renens

Excusé·e·s :

Invité·e·s : M. Christophe Milardi, Directeur ARASOL
M. Valérian Vagnières, Directeur adjoint – Secteurs transverses
M. Maxime Jaquier, Responsable Financier ARASOL
M. Claude Salzmänn, Boursier communal à la commune d'Ecublens

Secrétaire : Mme Marie Barroso

ORDRE DU JOUR

1. Communications du président
2. Adoption de l'ordre du jour
3. Assermentation de nouveaux membres du conseil intercommunal
4. Election des suppléant·e·s à la commission de gestion
5. Adoption du procès-verbal de la séance du 25 juin 2024 (annexé)
6. Communications de la présidente du CODIR
7. Communications du directeur de l'ARASOL
8. Présentation et adoption du budget 2025 de l'ARASOL, sur la base des conclusions du rapport de la commission de gestion (annexés)
9. Dates de séance de la commission de gestion et du conseil intercommunal pour l'adoption des comptes et du rapport d'activité 2024
10. Dates de séance de la commission de gestion et du conseil intercommunal pour l'adoption du budget 2026
11. Divers

1. Communication du Président

Monsieur le Président ouvre la séance, il souhaite la bienvenue à l'assemblée et procède à l'appel. Le quorum étant fixé à 10 personnes, ce dernier est atteint et l'assemblée peut valablement délibérer. Il remercie la Commune d'Ecublens pour l'accueil dans sa salle des Combles ainsi que les membres et invités pour leur présence.

Aucun courrier n'ayant été reçu depuis la dernière séance, il passe au point suivant.

2. Adoption de l'ordre du jour

L'ordre du jour est adopté, sans demande de modifications et à l'unanimité des membres présents.

3. Assermentation de nouveaux membres du Conseil intercommunal

Le Président demande à l'assemblée de se lever en vue de l'assermentation de M. Basile Zufferey, représentant de la commune de Renens. Après la lecture du serment, M. le Président le prie de lever la main droite et de dire « Je le promets » et le félicite pour son engagement.

4. Election des suppléant·e·s à la Commission de gestion

Les statuts n'ont pas encore été approuvés par le Conseil d'Etat, ils seront examinés dans les deux prochaines semaines. Le Président propose d'élire les suppléant·e·s à la Commission de gestion **sous réserve de l'approbation de l'avenant à l'Art. 25 des statuts de l'ARASOL par le Conseil d'Etat** et afin ces derniers puissent déjà être appelés à remplacer les membres de la COGEST lors de la prochaine séance qui se tiendra au printemps 2025.

Sont nommé·e·s suppléants à la COGEST par acclamations :

- | | |
|--|---------------------|
| • Suppléant pour la Commune de Bussigny : | Daniel BERDOZ |
| • Suppléant pour la Commune de Chavannes-près-Renens : | Gerardina RIGAMONTI |
| • Suppléant pour la Commune d'Ecublens : | Belyse NAHIMANA |

- | | |
|--|----------------|
| • Suppléant pour la Commune de Crissier : | Amanda BOVEY |
| • Suppléant pour la Commune de Renens : | Rosana JOLIAT |
| • Suppléant pour la Commune de St-Sulpice : | Linda RICHARDS |
| • Suppléant pour la Commune de Villars-Ste-Croix : | Xavier GUERRY |

5. Adoption du procès-verbal de la séance du 25 juin 2024 (annexé)

Le procès-verbal est adopté à l'unanimité avec une abstention et sans commentaires.

6. Communications de la Présidente du CODIR

Mme Pascale Manzini fait part aux membres présents, des derniers travaux et changements de l'ARASOL :

- Le Comité de direction a œuvré durant l'année en bonne collaboration avec M. Christophe Milardi, Directeur de l'ARASOL. Tel qu'annoncé, cette année la Direction se renouvelle avec trois départs en retraite dont le dernier aura lieu au mois de décembre pour notre DRH M. René Pasquier. Sa successeuse a été nommée, il s'agira de Mme Vanessa Andrade qui arrivera le 1^{er} décembre prochain.
- La DGCS a initié une analyse de la gouvernance des régions d'action sociale, plus précisément sur le fonctionnement en associations intercommunales. Une société externe a été mandatée pour ce faire et des ateliers en présence des Directions opérationnelles et des Présidences des régions ont eu lieu. Nous sommes dans l'attente des résultats et orientations prises par la DGCS.
- Mme Pascale Manzini remercie vivement les Conseillers et Conseillères du Conseil intercommunal pour l'intérêt porté à l'ARASOL, tous les membres des Conseils intercommunaux des régions d'action sociale ne ressentent pas la même implication et nous en sommes reconnaissants.

7. Communications du Directeur de l'ARASOL

M. Christophe Milardi communique 4 principaux points :

- Evolution des dossiers RI : Alors que le 1^{er} semestre 2024 se terminait sur une légère baisse, nous observons le phénomène inverse avec une légère hausse sur le second semestre. Nous aurons une vision plus précise du résultat financier 2024 à la fin du mois de septembre lors de l'ajustement du financement. Tel que déjà exprimé, nous sommes dépendants de ce financement qui peut fluctuer à chaque trimestre. Le défi réside donc dans la gestion des ressources afin d'absorber les fluctuations du nombre de dossiers, ce qui implique, selon la situation, un allongement des délais de traitement des demandes de revenu d'insertion et impacte directement les citoyen-ne-s.
- L'Aide Individuelle au Logement (AIL) pour la commune de Renens a débuté au mois de juillet dernier. Nous prévoyons que cette nouvelle prestation apporte une fréquentation supplémentaire et puisse nous aider à identifier des personnes qui pourraient être prises en charge au niveau de l'Agence d'Assurances Sociales ou du Revenu d'Insertion.

- Depuis le mois de juillet, nous louons deux logements de transition à Ecublens et à Renens, destinés à des familles dans l'urgence. Ces logements sont à disposition de l'entier des communes membres de l'ARASOL. Cette solution permet d'éviter du logement en chambres d'hôtel et la charge administrative y relative.
- Avec le renouvellement du collège de Direction en 2024, un accompagnement est mis en place afin que la nouvelle Direction puisse trouver sa place et avoir une bonne cohésion. Ce travail est accompagné par un prestataire externe (Systémies).

8. Présentation et adoption du budget 2025 de l'ARASOL, sur la base des conclusions du rapport de la commission de gestion (annexés)

Le budget est présenté sous une forme résumée par le Directeur par la projection d'un power-point (annexe). Les principaux enjeux sont les suivants :

Budget CSR et AAS équilibré au financement cantonal

Nous arrivons à un équilibre entre le CSR et l'Agence d'Assurances Sociales, nous avons réalisé une projection légèrement pessimiste en termes de nombre de dossiers RI en rapport au budget 2024 afin de nous prémunir d'une baisse de financement et donc éviter d'engager des ressources dont le financement n'est pas garanti.

Réduction de la garantie déficit de la région

Le montant de la participation des communes en cas de déficit a été revu à la baisse car ce montant en réalité est théorique. En cas de déficit, les réserves seront dans un premier temps utilisées avant de demander une participation aux communes membres. Ainsi ce montant peut être budgétisé sur d'autres postes.

Evaluation Porte d'Orientation Sociale

La Porte d'Orientation Sociale (POS), guichet unique de l'ARASOL est ouverte depuis le mois de décembre 2022 et a pour principaux buts de lutter contre le non-recours aux prestations sociales et de rendre visible l'action sociale régionale. Elle réunit à la fois un conseil permettant d'orienter les citoyen-ne-s vers les prestations de l'ARASOL mais offre également bien d'autres prestations via des partenariats avec d'autres associations tel que le Centre Social Protestant par exemple qui y donne des permanences juridiques gratuites.

Nous souhaiterions nous donner les moyens d'évaluer les bienfaits et rectificatifs à apporter à ce service. Pour ce faire, nous avons demandé une offre à la HETSL pour une évaluation professionnelle de la POS (chiffée à CHF 50'000.-). Cette dernière a été soumise au Canton pour un financement dans son intégralité. Si il venait à ne pas pouvoir financer l'entier de cette étude, nous souhaiterions au minimum un financement à hauteur de 50% de l'offre, l'autre part étant à la charge de la région.

Centre de Formation Pratique

Ce point résulte d'une réaffectation du poste de « Renfort Social » à « Centre de Formation Pratique ». L'enjeu que rencontre l'ARASOL sur la qualité de ses prestations n'est pas uniquement le nombre d'ETP mais le niveau de qualification de ses collaborateur·trice·s pour traiter les dossiers de manière qualitative. La proposition faite est d'investir sur le renforcement du centre formation pratique existant afin de le mettre à disposition de tous les corps de métier représentés à l'ARASOL. Il sera composé de formateur·trice·s pratiques pour l'agence d'assurances sociales et le centre social régional en lieu et place de nouveaux engagements. Ces collaborateur·trice·s se verront accorder plus de temps pour la formation et une participation financière pour cet engagement, ce qui implique donc un budget de CHF 35'000.-.

Récapitulatif coût par habitants

Pour conclure, M. Christophe Milardi présente le tableau récapitulatif de la répartition du coût par habitants en mettant en lumière certains des secteurs qui le composent.

M. le Président remercie M. le Directeur pour cette présentation et passe la parole Mme Jacqueline Pernet, rapporteuse de la Commission de gestion pour ce préavis. Cette dernière présente la conclusion du rapport qui demande au Conseil intercommunal d'approuver le budget 2025 de l'ARASOL tel que présenté.

A la suite de cette lecture Mme Daniela Miéville souhaite préciser la prudence avec laquelle le budget a été réalisé, notamment au sujet de l'évaluation de la POS dont nous dépendons de la réponse du Canton à la demande que nous avons réalisé.

Mme Pascale Manzini souhaite apporter une précision à la page 3 du rapport de la COGEST au sujet des enquêteurs. Elle indique que le 50% de cas de fraudes découvertes se base sur le nombre d'enquêtes réalisées et non pas sur le nombre de dossiers de revenu d'insertion. Cette précision sera apportée au rapport de la COGEST.

Mme Linda Richards souhaiterait savoir si plusieurs instituts ont été contactés pour l'évaluation de la POS. Et si cette évaluation serait réalisée par des étudiants.

M. Christophe Milardi lui répond que ce partenaire est spécialisé dans la question sociale et connaît très bien la problématique du non-recours aux prestations sociales. Ce dernier est donc le partenaire idéal pour réaliser cette étude. De plus l'étude serait réalisée par l'observatoire des précarités de la HETSL, service composé de professeurs et collaborateur·trice·s scientifiques qui réaliseraient cette étude.

M. Daniel Berdoz souhaite savoir si le coût par habitant indiqué en page 5, plus élevé que les comptes 2023 à hauteur de CHF 1.03, correspond à une réelle augmentation ou plutôt à une prévision prudente.

M. Christophe Milardi indique qu'il s'agit d'un peu des deux, nous avons une baisse drastique des coûts de fonctionnement qui sont déficitaires (bien que des réserves soient existantes) et à la fois à une prévision prudente notamment au sujet du renforcement du secteur logement et de l'évaluation de la POS qui seront réalisés uniquement si le Canton y participe financièrement.

La parole n'étant plus demandée, le Président procède au vote.

M. Nicolas Guillot demande à celles et ceux qui approuvent le budget 2025 tel que présenté de le faire savoir en levant la main. Il n'y a ni avis contraire, ni abstention. Il déclare budget 2025 adopté à l'unanimité avec remerciements à Messieurs Claude Salzmann et Maxime Jaquier pour son élaboration et à Mme Jacqueline Pernet pour le rapport de la COGEST.

9. Dates de séance de la Commission de gestion et du Conseil intercommunal pour l'adoption des comptes et du rapport d'activité 2024

Le Président informe des dates suivantes dont le tableau récapitulatif sera envoyé avec le présent PV :

- La date du mercredi 21 mai 2025 à 18h00 est arrêtée pour la commission de gestion (COGEST) afin de préavisier sur les comptes et le rapport d'activités 2024
- La date du mardi 24 juin 2025 à 18h30 est arrêtée pour le Conseil intercommunal afin d'adopter les comptes et le rapport d'activités 2024

10. Dates de séance de la commission de gestion et du Conseil intercommunal pour l'adoption du budget 2026

Le Président informe des dates suivantes dont le tableau récapitulatif sera envoyé avec le présent PV :

- La date du mercredi 3 septembre 2025 à 18h00 est arrêtée pour la commission de gestion (COGEST) afin de préavisier sur le budget 2026
- La date du mardi 23 septembre 2025 à 18h30 est arrêtée pour le Conseil intercommunal afin d'adopter le budget 2026

11. Divers

1.1 Envoi des comptes et budget en version papier

Mme Daniela Miéville se questionne sur le fait d'envoyer les comptes et le budget en version papier en plus de la version digitale. Afin d'économiser du temps et du papier, ne pourrait-on pas recevoir que la version digitale sauf sur avis contraire formulé de manière individuelle ?

Un mail sera envoyé à l'entier des membres afin que ces derniers puissent choisir si ils souhaitent ou non recevoir une version papier en plus de la version digitale. Si tel est le cas ils pourront également choisir si ils ont besoin des comptes et du budget ou uniquement de l'un ou l'autre.

M. Nicolas Guillot invite les participants à poursuivre leurs échanges pendant l'apéritif.

La séance est levée à 19h17.

Le Président


Nicolas Guillot

La Secrétaire


Marie Barroso

Renens, septembre 2024/MB